



# BTS Professions immobilières - BTS PI

 CANDIDATS

Voie scolaire : établissement public  
ou privé sous contrat

Apprentis : CFA ou section  
d'apprentissage habilité

Voie scolaire : établissement privé

Apprentis : CFA ou section  
d'apprentissage non habilité

Enseignement à distance

Epreuves	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée
<b>Culture générale et expression</b>	3	Ponctuelle écrite	4h	Ponctuelle écrite	4h
<b>Langue vivante étrangère</b>	2	Ponctuelle écrite	2h	Ponctuelle écrite	2h
<b>Conseil en ingénierie de l'immobilier</b>	4	Ponctuelle écrite	3h	Ponctuelle écrite	3h
<b>Communication professionnelle en français et en langue étrangère</b>	2	CCF 1 situation		Ponctuelle orale	20 min + 20 min de prépa
<b>Techniques immobilières</b>	6				
Transaction immobilière	3	Ponctuelle écrite	3h	Ponctuelle écrite	3h
Gestion immobilière	3	Ponctuelle écrite	3h	Ponctuelle écrite	3h
<b>Conduite et présentation d'activités professionnelles</b>	4	CCF 2 situations		Ponctuelle orale	40 min
<b>Epreuve facultative LV2</b>		Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min